



Method, le 14 novembre 2016

**MUNICIPALITÉ
de
1438 MATHOD**

Case postale 52

Tél. 024 459 18 12
Fax 024 459 24 64
www.method.ch

Au Conseil Général
Du 14 décembre 2016

Préavis municipal N° 10

Demande de crédit complémentaire de CHF 40'000.00 au budget de fonctionnement 2016 pour l'étude de la réfection du Pont du Mujon et de la Route d'Orbe, mesures n°2 et 3

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Buts du projet

Faisant partie du concept de réaménagement de la traversée du village et des espaces publics, les mesure n°2 et 3 visent à :

- réfectionner le tapis par la pose d'un tapis phono-absorbant, en profitant des subventions fédérales disponibles à cet effet.
- intégrer des éléments verticaux (arbres) et d'aménagements routiers (bordures franchissables, ilot central) afin de donner un caractère plus villageois et convivial à cet axe, dans le même esprit que ce qui a été réalisé au carrefour du Bras d'Or.
- aménager un ilot au centre du village, permettant de sécuriser la traversée piétonne existante, modérer le trafic et mettre en évidence ce lieu réunissant les principaux lieux de vie de la commune
- aménager des places de parc sur le DP entre le mur existant et le bord de la route.

La réfection du pont du Mujon vise quant à elle à :

- mettre en conformité cet ouvrage datant de 1925 et présentant de nombreux dégâts, mis en évidence dans l'expertise réalisée par un ingénieur civil.
- permettre le croisement de deux véhicules 40 tonnes sur le pont, aussi bien en termes de gabarit mais également de portance.
- profiter des subventions cantonales à nouveau disponibles (taux proche de 50% pour Method) (crédit octroyé pour la période 2014-2020).

2. Contraintes temporelles et planning des délais

Le Pont du Mujon a fait l'objet d'une expertise en octobre 2014 par le bureau d'ingénieurs civils Richardet et Associés à Yverdon-les-Bains afin de dresser un état de la structure de l'ouvrage. L'expertise a conclu que de nombreuses dégradations sont présentes (fissures, corrosion, infiltrations d'eau) et qu'une réfection du pont doit être entreprise durant les 2 à 3 prochaines années, soit d'ici 2017 au plus tard. L'expertise a par ailleurs démontré que l'ouvrage ne nécessitait pas de mesures de renforcement urgentes pour le moment mais qu'une surveillance accrue de l'ouvrage devra être réalisée dès 2016.

Depuis l'année 2014, le Canton a réintroduit des subventions cantonales pour les travaux communaux liés à l'entretien/réfection des routes ainsi que des ouvrages d'art (pont) (crédit octroyé pour la période 2014-2020). Qui plus est des subventions fédérales liées aux mesures de réduction du bruit dans les localités traversées par plus de 3000 véhicules/jours sont également disponibles (délais pour la réalisation des mesures: mars 2018).

Les travaux de réfection du Pont du Mujon nécessiteront la fermeture de la RC276b, pour une durée de 4 à 5 mois.

En 2015, la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) a annoncé que des travaux seraient réalisés sur l'axe Ependes-Method et que la fermeture de la RC276b ne serait plus possible dès 2017, pour une durée de 2 ans.

Afin de tenir compte de l'ensemble des contraintes temporelles, il a été nécessaire de procéder rapidement à l'étude des phases projet et appel d'offres, au début de l'année 2016, afin de préparer un dossier de demande de subvention avant début des travaux.

Entretemps, le dossier transmis au canton a été retardé et une deuxième consultation des services a été nécessaire. La Commune de Method a immédiatement pris contact avec la DGMR afin d'obtenir une réponse quant à la fermeture de la RC Ependes-Method.

La DGMR a ainsi confirmé que l'axe Method-Ependes ne serait pas fermé en 2017 et qu'elle autorisait la Commune de Method a fermé la RC en traversée du village de Method.

Grâce à la réalisation en 2016 des étapes projet et appel d'offres, le projet est bien avancé et une réalisation des travaux en 2017 sera possible, respectant ainsi les délais liés aux subventions et contraintes temporelles fixées par la DGMR.

3. Récapitulatif des coûts 2016 (selon offres d'honoraires)

Phase selon norme SIA	Richardet et associés <i>Prestations ingénieurs civils Pont du Mujon</i>	Jaquier-Pointet <i>Prestations ingénieurs géomètres</i>	Date
Projet de l'ouvrage 2016	Frs. 15'724.80 (HT)	Frs. 6'240.-	Janvier à Février 2016
Appel d'offres		Frs. 6'600.-	Mars à avril 2016
Projet d'exécution (plans de détail et plan d'enquête)		Frs. 6'600.-	Mai à septembre 2016
Total 2016	Frs. 15'724.80 (HT)	Frs. 19'440.-- (HT)	
	Frs. 35'164.80		

A ces frais d'honoraires pour étude et appel d'offres, s'ajoutent des frais liés aux publications de l'avis d'enquête et un sondage génie civil sous le Pont du Mujon, pour un total de Frs. 3'000.- TTC.

Au total, les coûts 2016 se montent à environ CHF 40'000.00.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE MATHOD

Vu le préavis municipal n° 10 relatif à la demande de crédit complémentaire de CHF 40'000.00 au budget de fonctionnement 2016 pour l'étude de la réfection du Pont du Mujon et de la Route d'Orbe, mesures n°2 et 3

Sur proposition de la Municipalité
Entendu le rapport de la commission de gestion-finances
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

Article 1 : Un crédit complémentaire de CHF 40'000.00 est accordé au budget de fonctionnement 2016 pour l'étude de la réfection du Pont du Mujon et de la Route d'Orbe, mesures n°2 et 3

Article 2 : La Municipalité est autorisée à utiliser la trésorerie courante pour CHF 40'000.00.

Article 3 : La dépense nette sera imputée sur le compte de fonctionnement N° 430.318.50
« Honoraires et frais d'expertises routes ».

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 14 novembre 2016.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



E. Piguet

La Secrétaire



C. Gaillard